



# Participer à la co-construction d'une critique des politiques d'insertion<sup>1</sup>

PAR PERRINE DETOBER (CIEP-BW)  
ET ENRIQUE MORO (SOS DEPANNAGE ASBL)

La Commission Insertion regroupe, sous l'égide du MOC Brabant wallon, des représentants d'organisations militantes et d'éducation permanente ainsi que des organismes d'insertion socioprofessionnelle. Elle s'est élargie aux différents acteurs de l'insertion situés sur le territoire de la province<sup>2</sup>. Dès l'automne 2014, cette Commission élargie a réfléchi aux changements qui se profilaient en matière de politique d'emploi à partir de janvier 2015 suite aux nouveaux transferts de compétences. En effet, la sixième réforme de l'Etat est, en particulier, marquée par le transfert vers les entités fédérées (Régions) de pans entiers de compétences (jusqu'à fédérales) de la politique de l'Emploi et par la réorganisation de la structure de l'Office régional wallon de l'emploi (Forem). Un certain nombre de ces mesures touchent directement les demandeurs d'emploi. L'Etat fédéral, bien entendu, continue à fixer le cadre normatif et conserve la responsabilité du financement (ONSS) et du paiement (ONem)<sup>3</sup>. Par contre, le Forem est chargé du contrôle de l'activation de la recherche active d'emploi et entre, de ce fait, en plein dans le cadre de l'idéologie d'«Etat social actif»<sup>4</sup>. En parallèle, il conserve ses compétences «historiques» en matière de formation et d'accompagnement des demandeurs d'emploi.

## VERS UNE MOBILISATION DES ACTEURS SOCIAUX EN BRABANT WALLON

Ces changements annoncés ont généré de multiples interrogations et une certaine confusion, auprès des demandeurs d'emploi, les premiers concernés, mais aussi auprès des professionnels du secteur de l'insertion socioprofessionnelle. Il nous a, dès lors, semblé nécessaire et urgent de mobiliser le secteur par rapport aux évolutions des politiques sociales toujours plus axées sur des modalités de contrôle social des plus fragilisés que sur un réel accompagnement. Dans la tradition «critique» du travail social, il nous est apparu opportun de nous (re)questionner sur le «mauvais rôle» que ces politiques font jouer et imposent aux travailleurs sociaux, pris en tenaille entre contrôle social et autonomie<sup>5</sup>.

## LES VIOLENCES INSTITUTIONNELLES: QUELLES PERSPECTIVES D'ACTIONS?

Au moment de nous interroger sur les perspectives d'actions à développer avec les acteurs de l'insertion socioprofessionnelle, il nous est vite apparu que la démarche visant une interpellation politique des acteurs institutionnels du Forem et de l'ONem en Brabant wallon, était prématurée. De prime abord, il nous a semblé plus opportun d'élargir et de partager nos réflexions et interrogations avec l'ensemble des acteurs associatifs du secteur. Cette intuition s'est traduite par la mise en œuvre d'un cycle de rencontres et d'échanges entre travailleurs sociaux autour de ce que nous percevons comme de nouvelles formes de «violences institutionnelles» exercées envers les personnes fragilisées sur le marché de l'emploi.

La Commission a également voulu inscrire sa démarche à travers un processus participatif et convivial de co-

construction dans une perspective d'action collective: c'est pourquoi la traditionnelle grille du «VOIR-JUGER-AGIR», propre à l'éducation permanente a été utilisée<sup>6</sup>.

### 1. L'étape du «Voir»

Parfois éludée, la première étape a rendu visibles les représentations des travailleurs sociaux et a permis de les partager. Elle consistait à identifier les situations insatisfaisantes pour les personnes concernées. En juin 2015, le «Voir» a pris la forme d'ateliers de partage d'expériences entre opérateurs et travailleurs sociaux, avec comme objectif d'établir une sorte d'«inventaire» de l'état d'esprit des travailleurs sociaux<sup>7</sup>. Suite aux mesures politiques en matière d'emploi, de formation et d'activation des chômeurs, nous nous sommes interrogés sur notre place en tant que professionnel-les pris entre les institutions et le public rencontré. Deux animatrices nous ont accompagnés dans ce processus «d'intelligence collective». Lors des différents moments et ateliers de cette matinée, nous avons partagé nos «perceptions et ressentis», nos «besoins» exprimés et nos «ré-actions».

**Deux éléments interpellants** peuvent notamment être pointés:

#### - Nos expériences communes et nos pratiques

Globalement, en tant que travailleurs sociaux, nous sommes tous confrontés, à travers les situations rencontrées, à notre propre fragilité, notre précarité, réelle ou redoutée. Le constat est que l'on vit la même expérience, que nous sommes tous pris dans la même mécanique d'exclusion: les sans-emploi, les sans-formation, mais aussi les travailleurs à bas salaire;

**- Le besoin de re-mettre du sens aux actions** menées afin de conserver la motivation et la force d'action.



## 2. La seconde étape JUGER

Même si la phase du jugement est souvent plus facile à mettre en place car les ressources en matière de «dispositifs» ne manquent pas, le terme, lui, a une connotation moraliste. Le mot «évaluer» moins connoté a été choisi pour rendre compte du «juger»: au sens étymologique, «Evaluer» signifie «estimer la valeur». Le «Juger» renvoie aux valeurs qui fondent l'action, à la «délibération éthique». La réflexion et l'action sont pensées dans un cadre.

Réfléchir, c'est prendre le temps de s'arrêter avant d'agir, c'est aussi un moment fort de motivation pour acquérir des compétences. En effet, pour réussir l'action, les acteurs doivent s'approprier des connaissances.

Développée en novembre 2015, cette seconde étape consistait à confronter les constats, besoins et expériences des travailleurs sociaux issus de la première phase, à des apports et aux regards croisés de chercheurs en sciences humaines et du travail social qui se sont associés à la démarche.

## 3. La phase de l'action

Souvent plus compliquée, la dernière phase nécessite la mise en place d'une boîte à outils où chacun-e amène et reprend selon ses besoins car, au-delà de «l'indignation», la «mobilisation» des acteurs n'est pas exempte de freins et d'hésitations. Mise en place en janvier 2016, cette étape reprend à la fois le moyen de modifier la réalité et l'épreuve de vérité pour aboutir à la réflexion. Dans notre cas, elle s'est concentrée, en particulier, sur l'expérimentation et la mise en commun «d'outils» qui ont favorisé la participation des personnes et des stagiaires dans les groupes. Dans le prolongement des apports conceptuels, le groupe a exploré collectivement différents «outils» et modalités pour mobiliser et mettre en action les acteurs. Il s'agit, entre autres, de la «méthode» en développement communautaire de Saul Alinsky<sup>8</sup>. De cette étape a émergé la co-construction d'un «réseau» d'acteurs de l'insertion en Brabant wallon.

## UNE ÉVALUATION PARTICIPATIVE EN DEUX TEMPS

Après ces trois étapes, un temps d'évaluation participative a été proposé, dont le désir des acteurs de poursuivre

ces rencontres et échanges est ressorti. Deux nouveaux temps d'apprentissage collectif ont ainsi été proposés: «Philosopher» et «S'outiller» dans la phase «Agir».

### 1. Philosopher

En septembre 2016, pour interroger le sens du travail social d'accompagnement des demandeurs d'emploi, une matinée «de pratique philosophique» a été animée autour du film-documentaire «Les parasites», qui interroge, sur un canapé rouge, une dizaine de demandeurs d'emploi exclus de toute allocation de chômage.

### 2. S'outiller

Cette cinquième étape a permis aux différents acteurs d'expérimenter différents outils pour faciliter la participation des publics en formation et développer leur «pouvoir d'agir». Proposée en novembre 2016 avec la collaboration du Centre local de promotion de la santé du Brabant wallon (CLPS-Bw), elle a été pensée comme un prolongement de la matinée sur «Les outils et méthodes d'animation».

## LES PERSPECTIVES

En fonction des opportunités et des souhaits des participants, d'autres temps d'échanges et de formation seront proposés par la Commission Insertion. Pour l'heure, plusieurs projets sont menés dans le cadre de cette Commission:

- Une étude sur l'impact des politiques d'emploi sur la santé mentale des demandeurs d'emploi (en collaboration avec la Faculté de psychologie sociale de l'UCL);
- Un projet de «Parasites en BW»: réalisation d'un documentaire avec les demandeurs d'emploi, en nous inspirant

de la démarche initiée par le collectif Philocité;

- Un temps d'échanges avec les stagiaires des différents centres de formation autour de la pièce de théâtre-action «Sous les chômeières» du théâtre du Copion;
- Une interpellation des acteurs politiques sur le BW ainsi que de l'ONem et du Forem avant les échéances électorales. ■

1. Cet article se base sur le travail mené par la Commission insertion socioprofessionnelle du MOC du BW dans le cadre du «Cycle de formation sur les violences institutionnelles» entre juin 2015 et novembre 2016.
2. Cette Commission est constituée du CIEP-MOC, des Equipes Populaires, des Femmes Prévoyantes Socialistes, des AID-EFT, des AID-OISP, l'asbl Mode d'emploi (Vie Féminine), l'asbl SOS Dépannage et la CSC.
3. L'ONem continue à octroyer les allocations de chômage et à effectuer les contrôles administratifs. Pour en savoir plus, voir Yves MERTENS, «ONem, Forem, Actiris et chasse aux chômeurs: ce qui change», dans *Ensemble*, n° 90, mars 2016.
4. Voir Florence LORIAUX et Josiane JACOBY, «L'État social actif et l'ISP: une histoire de désamour», dans *L'Essor de L'Interfédéré*, n°74, 2015, pp. 9-11.
5. François DUBET, *Le déclin de l'Institution*, Paris, Editions du Seuil, 2002, ch.7.
6. Paul MASSON, *Culture et Liberté*, 2002. [www.culture-et-liberte.asso.fr](http://www.culture-et-liberte.asso.fr)
7. Plus d'une trentaine de personnes, issues des AID EFT et OISP du Brabant wallon, du CPAS d'Ottignies, du Collectif des Femmes, de Mode d'emploi, de Vie Féminine, des Equipes Populaires, du CIEP-MOC, des asbl de la CSC et de Lire-et-Ecrire, des FPS, du CRABE, du CESEP, de l'intérim, ont participé aux différentes étapes.
8. Voir, notamment Saul ALINSKY, *Rules for radicals*, éditions Random House, 1971. Longtemps épuisé, cet ouvrage vient d'être réédité en français «Etre radical: Manuel pragmatique pour radicaux réalistes», Bruxelles, éditions Aden, 2012.

